Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 8

Artikel: De l'enseignement du catéchisme [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039648

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mlles les institutrices	FR.	C.
Collaud, Marg., Montet .	5	—
Magnin, à Belfaux. . . .	2	—
Rohrbasser, Cressier. . .	1	—
Chaney, à Posieux. . . .	2	—
Ducry, à Villarepos . . .	1	—
Marchon, à Vuisternens-en-Ogoz.	1	—
Albiez, à Onnens.	1	—
Perritaz, à Bonnefontaine	1	—
Rime, à Rossens.	1	—
Overney, à Autigny . . .	1	—
Plancherel, à Zénauva. .	1	—
Michel, à Zénauva. . . .	1	—
Duc, Cécile, à Estavayer .	3	—
Les institut. de St-Aubin	3	—
Bavaud, A., à Franex. . .	2	—
Demierre, à Estavayer. .	1	—
Jacottet, P., Cheiry . . .	1	—
Rey, Marie, Aumont. . .	1	—
Ansermet, à La Vounaise	1	—
Progin, à Dompierre. . .	1	—

Mlles les institutrices	FR.	C.
Rde Sr Pfyffer, Portalban	1	
Godel, Eugénie, Vallon. .	1	—
Châblais, aux Friques . .	1	—
Boiston, à Châtel	1	—
Berchier, Le Jordil . . .	1	—
Ruffieux, à Besencens . .	1	—
Dafflon, à Prayoud. . . .	1	—
Rde Sr Sigisberta, Semsales	1	—
Cardinaux, Remaufens. .	1	—
Dousse, à Magnedens. . .	1	—
Aebischer, à Middes. . .	1	—
Joye, Almyre, à Mannens	1	—
Humbert, à Courtion. . .	1	—
Borghini, à Romont. . .	1	—
Migg, »	1	—
Bach, »	1	—
Badoud, »	1	—
Roulin, à Bionnens . . .	1	—
Grivaz, maîtresse d'ouvrage, Ursy.	1	—

DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

(Suite.)

TROISIÈME PARTIE

CONDITIONS POUR FACILITER ET ASSURER LE SUCCÈS

Pour instruire et porter au bien, double but de l'enseignement religieux, le catéchiste aura soin :

1 De bien choisir et diviser sa matière ;

2. De présenter aux enfants un tout et pas seulement quelques morceaux incohérents ;

3. De traiter en premier lieu les matières indispensables et importantes et d'y revenir souvent ;

4. De n'omettre aucun point important ;

5. D'employer toujours la manière d'enseigner la plus convenable ;

6. D'amoindrir les difficultés et de rendre son enseignement agréable ;

7. De se rappeler l'importance de sa tâche.

§ 13. Choix et division de la matière

Un bon choix et une bonne division de la matière contribuent beaucoup, dans l'enseignement religieux, au succès.

A. *Raison.* — Il faut à l'enfant, pour la conservation et le développement normal de toutes ses forces physiques, une nourriture suffisante et convenablement préparée. Il faut de même à son âme la nourriture spirituelle conforme à sa nature, bien préparée et accessible, pour qu'elle s'en nourrisse et grandisse dans la foi et le service de Dieu.

B. *Quelques avis.* — 1. Pour le choix et la division des matières, le mieux sera toujours le catéchisme du diocèse auquel s'ajoutent les directions spéciales que donne parfois l'autorité supérieure ecclésiastique. Les catéchistes prêtres et laïques sont obligés en conscience d'enseigner la doctrine exactement d'après le catéchisme, selon l'ordre qu'il suit et d'après les règles de leur diocèse. Des changements arbitraires troublent l'unité et l'ordre dans l'enseignement et donnent lieu à toute espèce d'inconvénients.

2. Le catéchiste doit fixer ses heures exactement et par catégories d'enfants, puis s'y tenir invariablement. Il fixe au moins en gros les matières à parcourir dans un temps déterminé. La maladie, des occupations imprévues et inévitables comme l'administration des derniers Sacrements doivent être les seules raisons qui fassent renvoyer un catéchisme. Pendant qu'on le fait, il faut s'étudier à bien employer tout son temps.

C. *Catéchisme des commençants.* — 1. L'on manque en général de directions un peu précises pour l'enseignement à donner à des enfants de 6 à 9 ans, qui ne savent pas lire ou qui commencent seulement à le faire. Il en résulte que le catéchisme pour cette catégorie d'enfants n'est pas sans difficulté, principalement pour les catéchistes qui débutent. Ils négligent souvent ces commençants et accordent tous leurs soins aux plus avancés et s'excusent sous prétexte qu'il n'y a rien à faire avec ces petits étourdis, si ce n'est, tout au plus, de leur apprendre à faire le signe de la croix et à réciter le Notre Père.

Cette négligence est punie plus tard et peut avoir des suites regrettables pour toute la vie. Sans instruction préparatoire, l'explication des vérités du catéchisme trouve dans l'âme de l'enfant un terrain dur et stérile. En outre, — chose qui a bien sa valeur, — tout homme est obligé, dès l'âge de la raison et tous les jours de sa vie, de servir Dieu. C'est alors impossible ou du moins fort difficile à ces jeunes commençants qu'on néglige, surtout si la vie chrétienne dans la famille n'y supplée pas. C'est donc un tort de la part du catéchiste de priver ainsi ces enfants jusqu'à 9 et 10 ans du lait de la doctrine, parce qu'ils ne peuvent encore supporter l'instruction dans toute sa force.

2. Pour ce premier enseignement, voici quelque principes qu'il est bon d'observer :

a) *But.* — Le catéchiste se proposera avec les petits ce double but : 1° De rendre capable, selon son âge, chaque enfant de

servir Dieu et 2° De commencer par quelques données générales l'enseignement futur du catéchisme.

b) *Préparation.* — Le catéchiste fait dépendre cette instruction du développement de l'enfant

Pour cela, il cherche à connaître par ses questions quelles sont les connaissance religieuses des enfants nouvellement arrivés. Malheureusement il observera trop souvent que la préparation dans la famille n'existe pas ou qu'elle est très imparfaite. Nombre d'enfants sont d'une ignorance religieuse totale. Cette découverte, si affligeante qu'elle soit, ne saurait, porter un homme sérieux à se contenter de gronder, à se fâcher et à se borner à louer le bon vieux temps qui n'est plus. Il cherchera le remède.

Quand le père et la mère manquent à leurs devoirs, il ne reste qu'à réparer et combler les lacunes le mieux possible. On commence par le signe de la croix, on passe au Notre Père et aux premières prières en se servant des formules courtes et claires que l'on imprime dans la mémoire des enfants à force de les répéter et faire répéter. Le catéchiste a recours pour cela à d'autres enfants, aux frères et sœurs ou à des personnes dévouées.

Dans les grandes localités industrielles où les parents sont tout le jour séparés de leurs enfants pour gagner le pain quotidien, c'est dans l'intérêt de l'instruction et de la discipline de provoquer la création d'écoles enfantines que l'on confie à une religieuse ou à une institutrice dévouée. Mais il y a aussi des enfants qui apportent de leur famille à l'école un excellent fond de connaissances et d'habitudes religieuses. Une mère selon Dieu a appris à ses petits enfants à craindre Dieu et à le prier. Elle leur a parlé du bon Dieu, de l'enfant Jésus, de la Sainte-Vierge, de leur Ange gardien. On a appris à ces enfants à éviter le mal et à faire le bien. Ils sont habitués à l'obéissance, au respect envers les parents, à une bonne conduite avec leurs frères et sœurs, avec les gens de la maison et leurs petits camarades. Ce travail préparatoire des parents a son grand mérite et il suffit d'en profiter et de le compléter.

c) *Procédé.* — L'instruction religieuse des petits doit se conformer à leur nature, répondre à leur degré de développement et à leurs qualités. Or l'expérience fait voir qu'au printemps de la vie, les sens et la mémoire seuls agissent et que la raison ne commence guère à se former que dès l'âge de 7 ans. Le catéchiste s'adressera pour ce motif, au commencement, à la mémoire et aux sens. Mais l'expérience prouve aussi qu'il est facile, déjà à cet âge, de réveiller et de cultiver le sentiment des choses divines, ce qui fait dire à Seiler : « C'est une perte irréparable de négliger le développement du sentiment des choses saintes dans la première enfance. Les inclinations perverses et les passions peuvent seuls y gagner. Ne

rencontrant point d'obstacles, elles empêchent le sentiment moral de se former et étouffent même l'idée de ce qui est juste. Que le catéchiste s'efforce donc de déposer dans ces jeunes cœurs une semence que la bénédiction céleste fécondera et qui est plus précieuse qu'un développement intellectuel trop précoce qui n'a que l'apparence. » Augustin Gruber en tire cette conséquence : « C'est qu'il faut tenir davantage compte, dans les classes inférieures, de la mémoire et du sentiment et se contenter pour cela d'explications incomplètes, pourvu cependant qu'elles ne soient pas fausses. »

d) *Matière du premier enseignement religieux.* — Il faut pour cela tenir compte des circonstances. Pendant les trois premières années, on se borne aux choses que chaque chrétien doit nécessairement croire et savoir. Il faut y joindre les pratiques de la vie chrétienne et les exercices de piété conformes à cet âge. Il est de nécessité de salut de savoir et de croire qu'il y a un Dieu et qu'il y aura une récompense pour le bien et une punition pour le mal.

De plus, tout chrétien qui a atteint l'âge de raison est obligé, sous peine de péché, de savoir et de croire explicitement :

1. Par rapport à Dieu : que Dieu est un dans son essence; triple dans les personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; Tout puissant, Créateur du ciel et de la terre.

2. Par rapport à Jésus-Christ Rédempteur : que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, Dieu-homme, Notre-Seigneur; qu'il a été conçu comme homme par l'opération du Saint-Esprit et qu'il est né de la Vierge-Marie; qu'il a souffert et qu'il est mort pour nous, qu'il est ressuscité d'entre les morts par sa propre puissance, qu'il est monté au ciel et y triomphe dans la gloire; qu'à la fin des temps il descendra du ciel pour le jugement général.

3. Par rapport à l'Eglise : que Jésus-Christ a fondé l'Eglise pour tous les hommes et lui a donné un chef visible; qu'elle est conservée et gouvernée (inspirée) par le Saint-Esprit; qu'elle est infaillible en matière de foi et de mœurs; que chacun est tenu de l'écouter; que nous pouvons secourir les âmes des défunts en vertu de la Communion des Saints et que les Saints peuvent intercéder pour nous.

4. Par rapport aux hommes : que les corps des hommes ressusciteront et qu'il y a une vie éternelle.

5. Pour les Sacrements il faut savoir et croire : que le baptême est nécessaire de nécessité de salut et qu'il efface les péchés; que le Sacrement de pénitence est le moyen nécessaire et efficace pour la rémission des péchés commis après le baptême; que Jésus-Christ est réellement, véritablement et substantiellement présent dans le Très Saint-Sacrement de l'autel et que la confection de ce Sacrement a le caractère de sacrifice.

6. Par rapport aux commandements : Tout chrétien doit

savoir par cœur, au moins en substance, les dix commandements et croire qu'ils sont la parole de Dieu et l'expression de sa volonté ; tout chrétien doit savoir et croire que l'Eglise a le pouvoir de donner des commandements et il doit connaître en substance les principaux.

7. Par rapport à l'oraison dominicale : tout chrétien doit savoir et croire qu'il faut prier avec confiance et persévérance et demander à Dieu tous les dons spirituels et corporels et l'éloignement de toute espèce de maux ; on est obligé de considérer le *Notre Père* comme parole de Dieu et de le savoir par cœur. Il convient aussi de savoir par cœur le *Je vous salue, Marie.*

Il faut présenter aux commençants ces doctrines de la foi sous la forme historique ou narrative. L'on présente comme formant un tout qui s'enchaine, les vérités fondamentales de la création, de la rédemption et de la sanctification de l'homme par Dieu qui en fait l'œuvre de sa toute puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Le récit de tous ces faits sous une forme familière et adaptée à l'intelligence des enfants, omettant tout ce qui n'est pas indispensable, amènera l'enfant à l'amour de Dieu entretenu par le souffle du Saint-Esprit, préservera l'âme des mauvais penchants et la fortifiera pour la vertu. Il faut aussi ne pas oublier le précepte de saint Augustin : « Dans votre enseignement ayez en vue l'amour de Dieu qui est le but final et, dans tout ce que vous racontez, racontez-le de manière que vos jeunes disciples, en l'entendant, le croient, en le croyant, espèrent, en espérant, aiment.

e) *Moyens d'enseignement.* — Le catéchisme est inutile à qui ne sait pas le lire. La pratique montre aussi que l'enseignement oral est bien plus efficace que la seule lecture. Le chemin le plus direct du cœur, c'est l'ouïe. Jésus-Christ et les Apôtres ont enseigné de vive voix. Avant l'invention de l'imprimerie et plus tard encore, l'Eglise n'a pas fait usage, ou très peu, de manuels pour l'instruction des enfants. L'enseignement purement oral ne présente pas de grandes difficultés, surtout si l'on a une Bible en images ou l'équivalent, et ce qui s'apprend ainsi, s'imprime plus fortement dans la mémoire que ce que l'on apprend avec peine dans un catéchisme. Ce petit manuel lui-même avec ses phrases générales, souvent peu compréhensibles aux enfants, leur devient facilement un sujet d'ennui et un tourment et ils le prennent en aversion. Le danger, c'est que l'aversion se reporte du livre au contenu. Pour ces raisons, les meilleurs auteurs modernes de pastorale (Gruber, Kirscher, Schmidt, May, Jungmann), trouvent qu'on peut complètement mettre de côté le manuel les deux premières années. Kirscher et May vont encore plus loin et trouvent que l'enseignement devrait être la troisième année encore purement historique sans le secours du livre « le Catéchisme. » Jungmann est du même avis à la seule différence qu'il voudrait qu'on fit appren-

dre par cœur le petit catéchisme des commençants de Bellarmin. Cette manière de voir parait conforme aux décisions du Concile du Vatican. Les Pères y ont décidé en principe l'introduction d'un petit catéchisme uniforme dans toute la chrétienté pour les commençants. L'élaboration en a été confiée à l'Eglise de Rome, et celle-ci a indiqué le petit Catéchisme de Bellarmin. Dans les pays mixtes, le petit Catéchisme du bienheureux Père Canisius est à recommander. Les meilleurs guides pour les commençants sont ceux d'Augustin Gruber et May.

§ 14. Comment se traitent les matières

Le catéchiste ne doit pas se contenter de l'explication des parties séparées de la doctrine; au contraire il doit parcourir tout le Catéchisme en un an avec les plus petits et au moins en deux ans avec les moyens et les grands, pour ce qui regarde la substance.

A. *Explication.* — Il y a des catéchistes qui ne voient avec les commençants qu'une partie du Catéchisme, comme les commandements ou quelques histoires de la Bible sans liaison entre elles.

La différence à établir entre les divers cours ne consiste pas dans la diversité des matières que l'on traite, mais dans la manière de les traiter. Ainsi le cours inférieur ne doit être qu'une préparation à une division plus élevée. Dans celle-ci on revoit les mêmes matières, mais avec plus d'étendue et plus de science. Le fond est le même. Les vérités et les conséquences sont plus nombreuses. L'enseignement est plus approfondi.

B. *Raison.* — Il est plus facile de comprendre et de saisir un enseignement dans son ensemble que par parties brisées. C'est surtout vrai de l'enseignement religieux dont les diverses parties sont si intimement liées que l'on ne peut bien se rendre compte des unes que par le secours des autres.

Bède Weber dit avec raison : « Dans l'esprit de l'Eglise, la doctrine catholique n'a pas un point de départ déterminé pour arriver à un terme final, mais chaque doctrine prise isolément peut être aussi bien la première que la dernière et la dernière que la première. C'est pourquoi l'élève qui, dans une année, n'en voit pas l'ensemble, ne peut jamais bien le saisir, se le rendre familier et se le bien représenter. »

Pour arriver plus facilement à ce but, le catéchiste commencera par présenter aux enfants d'une manière résumée et claire teus les points essentiels sans passer de suite à l'explication approfondie des diverses parties.

1. Le catéchiste qui n'a parcouru l'ensemble du Catéchisme qu'au bout de 4 ou 5 ans, compromet le résultat de son enseignement, les élèves n'arrivant jamais de la sorte à se faire une idée générale de la foi. Il leur manque pour cela l'intelligence et l'ardeur. Il est de règle que la première partie est déjà oubliée quand on a appris avec peine la troisième ou quatrième.

Les élèves ne saisissent pas même bien la partie qu'ils apprennent. Ils n'en comprennent pas la liaison nécessaire avec le reste. La doctrine chrétienne est un tout si homogène qu'une partie n'est pas compréhensible sans l'autre.

2. Etant donné l'incroyable négligence de beaucoup de parents, le fréquent changement de domicile de certaines familles, il arrive facilement avec ce système que des enfants n'entendent jamais un mot de l'une ou l'autre partie du Catéchisme, la même suite dans l'enseignement n'étant pas observée dans toutes les paroisses ni dans tous les diocèses.

3. De plus le chrétien arrivé à l'âge de raison doit connaître tous les points essentiels de la doctrine pour servir Dieu dans la sainteté et la justice. Si alors un enfant n'apprend à connaître chaque année par la faute du catéchiste qu'une faible partie de la doctrine, il se passera 5 à 6 ans avant qu'il puisse satisfaire aux exigences de la vie chrétienne. Il sera aussi bien moins préparé à accepter certaines doctrines et à accomplir plusieurs préceptes alors que la mauvaise herbe des passions aura déjà grandi dans son cœur et que son jugement sera déjà vicié par les mauvaises inclinations.

C. *Directions pratiques.* — Dans la divisions inférieure il faut présenter en un résumé succinct tout l'ensemble de la doctrine, et traiter en deux ans dans la division moyenne et supérieure tout le Catéchisme, en donnant aux explications plus d'étendue et en faisant cela chaque fois d'une manière plus scientifique.

Cela n'est pas impossible. Où les conditions locales scolaires sont trop défavorables, on se contentera d'enseigner l'essentiel des quatre parties du Catéchisme. Dans ce but le Catéchisme de Rottenbourg établit une distinction pour la matière. Celle qui est indispensable est imprimée en *gros* caractères; celle qui n'en est que l'exposé et le complément, en *petits*. Dans les deux divisions inférieures il faut parcourir ce qui est en gros caractères en deux ans. L'imprimé en petits caractères est seulement lu. Il est même permis d'omettre, s'il le faut, un certain nombre de demandes moins nécessaires.

Dans les divisions supérieures, il est prescrit de tout étudier avec plus de soin et toutes les explications voulues.

Le Catéchisme du dimanche ne doit être qu'une répétition du Catéchisme qui a été fait à l'école. *(A suivre.)*

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA GÉOGRAPHIE

Par L. GENOUD, directeur du Musée pédagogique

AVANT-PROPOS

La publication d'une nouvelle carte manuelle du canton nous a suggéré l'idée de la compléter par un guide destiné aux insti-